

Compte rendu de séance

Séance du 19 Décembre 2014

L' an 2014 et le 19 Décembre à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Salle des réunions sous la présidence de
DURAND-GABORIT Anne Maire

Présents : Mmes : CORMERY Michèle, DE NOTER Armelle, DURAND-GABORIT Anne, MINIERE-GAUFROY Claire, NAUDIN Diane, SOULIER Patricia, MM : FOUGERET Eric, GLORIAN Jérémy, GOUBERT Alex, GRUGIER Olivier, LANDRÉ de la SAUGERIE Gilles, THEFFO Jean Marie, VALLICIONI Marc

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DRUPT Dominique à M. GRUGIER Olivier

Excusé(s) : Mme KAKKO-CHILOFF Anne

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 13

Date de la convocation : 10/12/2014

Date d'affichage : 10/12/2014

Acte rendu exécutoire

après dépôt en PREFECTURE DU LOIRET
le : 16/01/2015

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme CORMERY Michèle

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

BUDGET COMMUNE - VIREMENTS DE CREDITS - 2014-059
APPEL A PROJETS D.E.T.R. 2015 - DEMANDE DE SUBVENTION - 2014-060

BUDGET COMMUNE - VIREMENTS DE CREDITS - réf : 2014-059

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide les virements de compte à compte suivants sur le budget de la Commune:

Compte D 202 vers compte 205 3.700 €

Compte D 2116 vers compte 2135	11.500 €
Compte D 2128 vers "	5.500 €
Compte D 21568 vers "	6.000 €
Compte D 21571 vers "	8.500 €
Compte D 2158 vers "	2.000 €
(soit au total vers compte 2135	33.500 €)

Compte D 21534 vers compte 2152 4.000 €

Certains montants seront à reporter en reste à réaliser.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

APPEL A PROJETS D.E.T.R. 2015 - DEMANDE DE SUBVENTION - réf : 2014-060

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal qu'elle a reçu une circulaire concernant la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2015 pour les Communes de moins de 2000 habitants. Une subvention peut être obtenue pour des projets dont le coût est supérieur à 15.000 € hors taxe.

Plusieurs dossiers peuvent être présentés. Ils doivent être déposés à la Préfecture pour le 15 janvier 2015 dernier délai.

Il est évoqué la construction d'un terrain de jeux multisports (plateau sportif).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est favorable à ce projet et opte pour cette proposition.

Il autorise Madame Le Maire à faire une consultation et à proposer ce dossier pour l'éventuelle obtention de la D.E.T.R.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Monsieur Olivier GRUGIER précise quelques données techniques sur ce sujet et indique que le coût de la structure est de 25.000 € à 30.000 € H.T., la construction de la plateforme environ 15.000 € H.T. plus le terrassement soit un total d'environ 50.000 € H.T.

Cette structure pourrait accueillir les périscolaires, les ados et la population. elle serait close avec accès libre.

Monsieur Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE demande que soit vérifié si le terrain est constructible car il faudra faire une demande auprès de la D.D.T.

Questions diverses :

DEMANDE CLOS DES MUIDS

Monsieur Le Corre, Président des co-lotis de l'Association du Clos des Muids a rencontré Madame Le Maire pour demander la reprise de la voirie par la Commune.

Monsieur Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE signale qu'une remise à neuf des voies et une création d'évacuation des eaux pluviales sont nécessaires avant cette reprise.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un devis de 3000 euros a été établi par l'entreprise POUSSIN pour l'évacuation des eaux pluviales.

Madame le Maire souhaite que le Conseil Municipal étudie cette demande.

PERIMETRE PROTECTION CHATEAU D'EAU

Monsieur Olivier GRUGIER donne un compte rendu des travaux du château d'eau au Conseil Municipal.

Il reste actuellement le périmètre de protection à mettre en place. Un marché avait été passé avec Eau et Industrie en 2010.

Actuellement en phase d'élaboration du dossier pour l'enquête publique, il est nécessaire de réaliser des états parcellaires pour la zone concernée par le périmètre de protection. Pour cela, un cahier des charges a été élaboré par Eau et Industrie afin de lancer une consultation.

Le travail sera fait par une entreprise. Le coût sera compris entre 11000€ et 15.000 euros H.T.

Pour les administrés qui seront compris dans les zones d'aménagement des règles seront à respecter : fosses toutes eaux, citernes à fuel ou à gaz, puits etc.... L'entreprise Eau et Industrie prendra contact avec les propriétaires concernés.

Sur le budget EAU-ASSAINISSEMENT une somme de 217.520 euros n'a pas été utilisée, elle sera reportée en reste à réaliser pour le budget 2015.

TRAVAUX RUE CESAR FINANCE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une subvention complémentaire peut être attribuée par le Conseil Général dans le cadre "Sécurité Routière sur Route Départementale". Pour ce faire il faudrait commencer les travaux après février 2015.

TERRAIN METREAU RUE DU PRÊCHE (DEPOT MATERIAUX)

Monsieur METREAU a demandé à Madame le Maire si la Commune serait intéressée par la vente de son terrain rue du Prêche pour une somme de 60.000 euros, pour faire un parking.

L'avis général est plutôt mitigé, d'autant que si la Commune voulait l'acheter il faudrait une estimation des Domaines.

Monsieur Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE signale que le parking de l'église est peu utilisé.

Madame Armelle de NOTER demande qu'un marquage au sol soit fait pour l'emplacement du stationnement autour de l'église.

DIVERS

Monsieur Olivier GRUGIER communique le programme des activités T.A.P. pour la rentrée de janvier.

Complément de compte-rendu:

Séance levée à: 19:30

En mairie, le 09/01/2015
Le Maire
Anne DURAND-GABORIT